

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



La parole au livre

Jean-François Caron

Number 131, Fall 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/37202ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Caron, J.-F. (2008). La parole au livre. *Lettres québécoises*, (131), 13–15.

La parole au livre

« Beaucoup d'hommes naissent aveugles
et ils ne s'en aperçoivent que le jour
où une bonne vérité leur crève les yeux. »

Jean Cocteau

ÉTAT ACTUEL DU MARCHÉ DU LIVRE AUDIO

Réunis à l'occasion d'une table ronde au Salon du livre de Paris, le 15 mars 2008¹, les principaux acteurs de l'édition de livres audio en France s'entretenaient sur l'avenir de ce marché particulièrement frileux sur le territoire de l'Hexagone. Valérie Lévy-Soussan, l'une des participantes, a travaillé pendant trois ans à la mise sur pied du site Internet de téléchargement audible.fr pour France Loisirs. Aujourd'hui, elle dirige Audiolib, une nouvelle entité née de la coalition de Hachette, Albin Michel et France Loisir, géant tout neuf de l'édition de livres audio lancé en février dernier.

Selon elle,

si des éditeurs comme Hachette et Albin Michel se sont lancés dans le livre audio, c'est qu'on a étudié ce qui se passe en Angleterre, en Allemagne, sans parler des États-Unis, où le livre audio représente au minimum 5 % du marché du livre. Ce qui nous a intéressés, c'est que, justement, ce n'est pas depuis des temps immémoriaux. Ça fait à peu près depuis 2002 ou 2003 qu'il y a une très grande envolée du livre audio.

Toutefois, il y aurait encore loin de la coupe aux lèvres. Elle affirme que les pays scandinaves seraient les champions de la consommation de littérature à écouter, avec 12 % du marché du livre réservé à l'audiolivres, comparativement à 6 % en Angleterre, à 5 % en Allemagne, et à seulement 1 % en France². Deux facteurs pourraient expliquer pourquoi ce marché fait la sourde oreille : l'offre de livres audio de langue française, qui serait encore insuffisante, et différents problèmes de mise en marché du produit, qui n'arriverait pas à se faire connaître adéquatement auprès de la population.

Ces deux préoccupations, soulevées lors de la table ronde par les représentants des différents maillons du secteur du livre audio en France, semblent aussi dresser un juste portrait de la situation québécoise.

AU ROYAUME DES AVEUGLES

C'est un fait. Aveuglés par quelque idée préconçue, on l'associe à tort, le plus souvent, au livre adapté. Or, ils ont tous deux une histoire, un public et sans doute un avenir différents.

Le livre adapté — on parle aussi de média substitut ou de support de remplacement — s'adresse à des gens éprouvant une déficience perceptuelle, un handicap visuel ou physique, ou vivant dans un contexte éducationnel ou sociétal qui ne leur permet pas d'accéder à la littérature dans un rapport « conventionnel ». Il peut prendre différentes formes : un livre en braille, un imprimé en gros caractères ou... un enregistrement sonore, ce qui provoque souvent son assimilation au livre audio.

Il est vrai qu'au Québec, proportionnellement parlant, le livre audio a d'abord été — et est encore surtout — un livre adapté. La Magnéthèque, un organisme sans but lucratif, fournit la majorité de ses livres au Service québécois du livre adapté (SQLA) de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), avec une production approximative de 600 à 700 enregistrements par année³. Cette collaboration aura permis de mettre à la disposition des personnes ayant un déficit perceptuel près de 10 000 livres adaptés. Ces derniers, offerts en location, ne sont toutefois pas disponibles pour le grand public, étant enregistrés dans un format spécialisé, DAISY, qui nécessite un appareil adapté pour en faire la lecture.

Le taux d'enregistrement annuel phénoménal de la Magnéthèque est rendu possible grâce à certains facilitateurs qui n'ont rien à voir avec la réalité des maisons d'édition. Il y a d'abord l'article 32 de la loi concernant les droits d'auteur⁴, qui permet à un organisme sans but lucratif de se livrer « à la production d'un exemplaire ou d'un enregistrement sonore d'une œuvre littéraire [...] sur un support destiné aux personnes ayant une déficience perceptuelle ». Les producteurs de livres adaptés n'ont donc pas à payer de droits aux auteurs des œuvres qui sont enregistrées.

En octobre dernier, le gouvernement fédéral, inquiet de voir que, malgré tout, moins de 5 % des livres étaient adaptés pour les malvoyants, investissait 3M\$ pour permettre à l'Initiative de services de bibliothèque équitables (ISBE) et à Archives Canada de mieux répondre aux besoins des personnes souffrant d'une déficience perceptuelle. Pour l'instant, selon Chanel Blanchard, l'une des deux agentes liées à ce projet, il y a toujours plus de questions que de réponses. Il faut dire que le projet de l'ISBE est encore en phase de consultation et de recherche ; son plan de travail, déposé en février 2008, ne connaîtra son apogée qu'en mars 2010.

Au Québec, si la Magnéthèque réussit à fournir un rendement de plusieurs centaines d'enregistrements, c'est aussi en partie parce qu'elle profite de la collaboration de nombreux bénévoles — dont certains donnent leur voix pour la cause des malvoyants depuis plus de trente ans.

Toutes les personnes qui lisent à la Magnéthèque reçoivent une formation et doivent répondre à nos normes de lecture, sur le plan de la prononciation, du débit, et du timbre de la voix. [explique Yvonne Sénéchal, directrice du développement corporatif de la Magnéthèque. Selon elle, il serait très rare que l'organisme doive payer pour les services d'un narrateur, même lorsqu'il s'agit d'un artiste connu.] Ça peut arriver à l'occasion. Par exemple, on a eu à faire une lecture en inuktitut, la langue inuite. On a dû déboursier un frais minimum pour un lecteur. Mais à 99,9 % du temps, c'est fait bénévolement.

Ce qui distingue particulièrement le livre adapté du livre audio, c'est donc en bonne partie l'intention de son producteur. Tout est mis en œuvre pour faciliter l'accès des malvoyants à la littérature. Or, les temps changent, et le marché du livre audio montrant les signes annonciateurs d'un développement plus ou moins proche, certains producteurs de livres adaptés commencent à envisager l'éventualité de vendre leur matériel à un plus large public. C'est le cas de V.D.B. (France), d'abord spécialisé en livres imprimés en gros caractères, qui aujourd'hui produit aussi des livres audio en vente libre.

ÉCLOSION EN TERRE QUÉBÉCOISE

Le Québec traîne de la patte en ce qui a trait au livre audio, que ce soit sur le plan de la production, de la diffusion ou de la distribution. Questionné sur les rapports que son entreprise entretient avec les distributeurs québécois, Thierry Conesa, directeur de la maison d'édition française Livrior (*Fabrenbeit 451*, de Ray Bradbury, *Les 11 000 verges* de Guillaume Apollinaire), croit avoir une bonne idée de ce qui peut nuire à la pénétration du livre audio en territoire québécois : « Nos rapports avec le Québec sont quasi nuls. Toutes mes demandes de distribution sont

toujours restées sans réponses auprès des distributeurs québécois. Aussi, la distribution au Canada coûte cher pour nous, car les taxes douanières sont élevées.»

Malgré cela, le marché au Québec reste comparable à celui de la France. Philippe Laperle, directeur des achats et de la mise en marché chez Archambault, affirme qu'il s'agit d'un phénomène émergent : « On voit qu'il y a une belle croissance, mais le marché se situe encore à beaucoup moins de 1 %. » Il serait même plus juste de parler de moins de 0,5 %, malgré le succès légendaire des livres CD de Fred Pellerin (Planète Rebelle) et une demande légèrement accrue pour les enregistrements de certains classiques de la littérature française.

Il faut aussi dire que la production de livres audio au Québec est encore minimale. Jusqu'à maintenant, aucune maison d'édition n'est encore inscrite dans le répertoire de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) sous la rubrique des éditeurs de livres audio. Jacques Pouplot, relationniste pour la Banque de titres de langue française (BTLF), mentionne que l'hybridité du support de l'audiolivres, parfois considéré comme un livre, d'autres fois comme un disque, rend difficile l'établissement d'une banque de données fiable :

Les disques ont un système de classification que nous ne pouvons pas intégrer. Dans le cas de Coffragants, on a commencé à classifier avec un ISBN. Comme ça, ça pourra être répertorié plus facilement. Ce n'est pas un gros problème, mais ce qui se passe, c'est que les grands distributeurs de disques veulent que tout soit répertorié avec leur propre système.

C'est ainsi qu'on retrace un acteur de premier rôle dans la littérature audio au Québec, soit Coffragants (*L'alchimiste*, de Paulo Coelho, la version québécoise du *Petit Prince*, de Saint-Exupéry), qui produit 30 à 40 livres audio annuellement. Il faut aussi mentionner Planète Rebelle (*Personne ne sait que je l'aime*, poésie de José Acquelin et Martine Audet, musique de Michel F. Côté) dont le produit toutefois diffère légèrement du livre audio. On parlera plutôt chez ce producteur de « livres CD », puisqu'il n'y a jamais à proprement parler de « lecture ». En effet, on s'intéresse plutôt à la littérature orale, qu'il s'agisse de conte ou de poésie, s'adressant à des adultes ou à des enfants. Le livre CD propose donc l'enregistrement d'un texte créé pour être « mis en bouche », expression consacrée chez les conteurs, accompagné d'une version papier écrite subséquemment, dont le coffret de Fred Pellerin (*Contes de village*) est sans contredit le meilleur exemple. Marie-Fleurette Beaudoin, présidente-directrice générale de Planète Rebelle, explique : « Nous visons à diffuser la littérature orale parce que nous croyons que cette culture est importante pour la mémoire du passé et l'avenir. »

L'importance accordée à la mémoire par Planète Rebelle n'est pas sans rappeler les préoccupations des Éditions Frémeaux et associés (France), dont la production comporte plusieurs discours et entretiens — qui n'ont souvent jamais été publiés de façon conventionnelle. Son fondateur, Patrick Frémeaux, présentait d'ailleurs en 2005 un discours à l'UNESCO⁵, discours dans lequel il insistait sur l'importance du rôle qu'a joué l'oralité dans la transmission des savoirs à travers l'histoire.

D'autres petites maisons d'édition québécoises ont une production très spécialisée ou beaucoup plus restreinte (AdA et ATMA s'intéressent à la spiritualité, à l'ésotérisme et à la croissance personnelle), voire ont cessé leur production mais continuent de vendre les livres audio déjà édités (Écrits des Forges). Jacques Pouplot (BTLF) précise que d'autres maisons d'édition québécoises acceptent à l'occasion certains projets ponctuels de livres audio, sans pour autant en faire une collection. Ce fut le cas, par exemple, aux Éditions d'Art Le Sabord, qui publiaient *Terre Blanche* de Guy Marchamps en 2003. Selon Louise Trépanier, coordonnatrice à la vente et à la diffusion pour les Éditions d'Art Le Sabord, ce titre n'aurait provoqué ni plus ni moins d'engouement que les autres titres de poésie. « Notre distributeur n'était peut-être pas assez habitué à l'époque à distribuer ce type d'ouvrage situé entre le livre et le disque. »

La plupart des personnes interrogées s'accordent pour dire que le déploiement du marché du livre audio passera nécessairement par une plus grande diversification de l'offre, ce à quoi travaille Alexandre Stanké, directeur de Coffragants, qui a édité jusqu'à ce jour 334 livres audio : « Je pense que la clé, c'est que plus il y a de titres, plus on en vend. »

Si l'on en croit l'expérience de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), il faut admettre que cette réflexion se tient. Car malgré une augmentation marquée du nombre d'exemplaires des livres audio disponibles pour le grand public — on a procédé à l'acquisition de 1 640 documents en 2007, pour un total de 4 700 —, le taux d'emprunt est demeuré stable, évalué par le service de prêt de BAnQ à 66 % en tout temps.

UN LIVRE ET SON FORMAT

Le livre audio aura vu évoluer la technologie, passant de la cassette audio analogique au disque numérique, puis au Mp3. « Il y a un changement majeur qui est en train de s'opérer actuellement, explique Isabelle Charuest, chef du service des acquisitions et du développement de la collection de prêt et de référence à la BAnQ. Ça va aussi être très profitable pour le livre sonore. C'est le format Mp3. » En effet, le format Mp3 s'impose aujourd'hui comme étant le plus adéquat pour le livre audio. Là où il fallait parfois jusqu'à huit ou dix CD pour l'enregistrement de la narration d'une œuvre romanesque, on peut maintenant se contenter d'un album simple ou double, sans réduire la qualité de l'enregistrement de façon marquée. Cette nouvelle formule rend sa manipulation plus facile — et son aspect moins rébarbatif. De plus, il peut être décrypté avec les appareils les plus récents, lecteurs CD ou DVD et ordinateurs, ou encore téléchargé sur des Ipod et autres lecteurs Mp3 disponibles sur le marché à peu de frais.

BAnQ donne aussi accès dans son site Internet au service Numilog, lequel propose des prêts téléchargeables en format WMA (Windows Media Audio) qu'Isabelle Charuest qualifie de « chronodégradables ». Ces téléchargements disponibles à toute heure du jour ont une durée de vie qui permet leur écoute tout en empêchant le piratage. On peut donc y avoir accès de la maison... sans aucun risque de retard.

Plusieurs portails Internet offrent des services semblables, certains étant même totalement gratuits et alimentés par des internautes — c'est le cas de www.litteratureaudio.com. Même la Magnétothèque projette de profiter du format Mp3 pour rendre disponibles certains de ses enregistrements au grand public. Selon Yvonne Sénéchal, on y travaillerait déjà activement. « On ne peut pas encore dire à quel moment ce pourrait être disponible. On essaie de trouver une façon de contacter les éditeurs et les auteurs de façon à faciliter le processus. »

Même son de cloche du côté de Coffragants qui, déçu de son expérience de vente par l'intermédiaire du site de distribution audible.fr — lequel, selon le témoignage d'Alexandre Stanké, ne laisserait absolument aucune marge de profit à l'éditeur —, offrira certains de ses titres en téléchargement dans son propre site Internet. « Évidemment, on n'aura probablement pas l'affluence qu'à audible.fr, admet-il, parce que les gens qui cherchent quelque chose visitent leur site. Il va falloir vivre avec. »

SORTIR DE LA MARGE

Si le livre audio n'arrive à s'inscrire que dans la marge du marché global du livre, les signes ne mentent pas. L'offre commence à se diversifier, avec un nombre grandissant de maisons d'édition s'intéressant au phénomène, attirées par des prévisions plutôt optimistes. Car selon la directrice d'Audiolib, Valérie Lévy-Soussan, les consommateurs de livres audio ne sont pas les mêmes que pour le livre conventionnel. On décrit ces « nouveaux lecteurs » comme souffrant d'un déficit temporel, en particulier chez les jeunes de 30 à 35 ans. Ils cumulent de multiples occupations, ont de jeunes enfants, et veulent pouvoir écouter un livre en situation

de mobilité, en voiture ou en faisant du sport. Bref, des gens qui autrement resteraient sourds à toute littérature, faute de temps. Pour Alexandre Stanké (Coffragants), comme le nom de sa collection l'indique, « le marché, c'est 18 ans en montant, tous les gens qui prennent la voiture pour aller travailler, qui sont dans les embouteillages, qui n'ont pas le temps. C'est vraiment un truc de voiture. » Étrange, peut-être, pour une maison d'édition qui doit sa naissance au désir de son créateur de produire des livres audio pour enfants. Alexandre Stanké explique la situation : « Pour les enfants, ça fonctionne relativement bien. Disons que ça fonctionnait mieux il y a quelques années. Je pense que maintenant les gens vont vraiment vers la télé pour leur enfant. Comme ils les mettent devant la télévision, on fait beaucoup moins de productions pour cette tranche d'âge. »

**Nul ne sait
ce que l'avenir réserve
au livre audio.**

Comme d'autres éditeurs de livres audio, le directeur de Coffragants est aussi très critique envers les distributeurs et les librairies. Bon an, mal an, 60 % de sa production est destinée au marché français. À ce titre, il vit donc les mêmes difficultés que les éditeurs français. « Il y a de plus en

plus de gens qui commencent à produire des livres audio, mais les sections qui leur sont réservées, par exemple à la FNAC⁶, restent les mêmes. Il y a plus de livres, alors ils mettent une copie au lieu de cinq. Ça reste donc un petit marché. »

DE LA PAROLE AUX ACTES

Nul ne sait ce que l'avenir réserve au livre audio, ni quelle part du marché il occupera dans les prochaines années. La littérature québécoise demeure toutefois particulièrement sous-représentée dans la sphère de l'audiolivres, même parmi plusieurs des producteurs québécois qui, s'efforçant de répondre à la demande, ont fait des choix qui n'ont pas souvent servi les auteurs d'ici. Toutefois, devant la récente progression du marché dans certains pays, l'espoir peut être entretenu que des œuvres québécoises seront portées par des voix qui les feront connaître à un public qui tendra l'oreille. D'autant plus que le livre audio est le mieux placé pour faire entendre la musicalité de l'accent québécois. À moins que ce ne soit un obstacle ?

1. La table ronde intitulée *Quel avenir pour le livre audio* eut lieu le 15 mars 2008, dirigée par la journaliste Catherine Pottier. Les participants étaient Aurélie Kieffer (Lire dans le noir), Anne-Sophie Guittard (Éditions des femmes), Valérie Lévy-Soussan (Audiolib), Edgar Haddad (Librairie Mots et merveilles), Jean Lieffrig (Autrement dit), Arnaud Mathon (Livraphone), Benjamin Halberstadt (Librairie Lire en tout sens) et Krystin Versterälen (comédienne et lectrice).

2. Les chiffres avancés par Valérie Lévy-Soussan ont été validés par plusieurs intervenants, avec une variation de plus ou moins un pour cent dans certains cas.

3. À titre comparatif : en février 2007, dans *L'Orient littéraire*, supplément littéraire de *L'Orient le jour* (Liban), Laurence Deschamps, chargée du rayon des littératures à la FNAC de Paris, affirmait que 200 nouveaux titres étaient lancés par année, toutes maisons d'éditions confondues, ce qui correspondrait à des ventes de quelques milliers d'exemplaires.

4. Projet de loi C-42, titre abrégé : Loi sur les droits d'auteur, articles 32, paragraphes 1 et 1a. « Ne constitue pas une violation du droit d'auteur le fait pour une personne agissant à la demande d'une personne ayant une déficience perceptuelle, ou pour un organisme sans but lucratif agissant dans l'intérêt de cette dernière, de se livrer à [...] la production d'un exemplaire ou d'un enregistrement sonore d'une œuvre littéraire, dramatique [...] sur un support destiné aux personnes ayant une déficience perceptuelle. »

5. « Plaidoyer pour la librairie sonore et la voix », discours de Patrick Frémeaux à l'UNESCO, 12 mars 2005. Source : http://www.fremeaux.com/files/plaidoyer_librairie_sonore.pdf

6. La FNAC (Fédération nationale des achats), leader de la distribution de produits culturels en France, dispose de 124 magasins à travers le monde. En 2006, elle réalisait un chiffre d'affaires de 4 538 millions d'euros. (Source : communiqué du 19 novembre 2007.

www.fnac.com/magazine/espace_presse)

70 ans de bonnes lectures

***Vous décrivez magnifiquement
une chose dont j'ai l'expérience
intime, le sentiment d'une vérité
primordiale présente dans la nature.***

BERNARD ÉMOND



Jean Bédard

Le pouvoir ou la vie

Repenser les enjeux de notre temps

352 pages • 24,95 \$ • Essai

***Interprètes heureux, nous
proposons ici un enregistrement
dont nous sommes très fiers,
réalisé dans la magnifique église
de Kamouraska.***

ALBERT MILLAIRE et ANNE ROBERT



Émile Nelligan

Le violon brisé

64 pages • 24,95 \$ • Livre-CD

www.editionsfides.com

FIDES

F